



AU CONSEIL COMMUNAL  
1304 COSSONAY

Cossonay, le 25 novembre 2014

**Rapport de la Commission des finances sur le préavis municipal No 14/2014 relatif au budget 2015 de la bourse communale**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

Rapportant d'office sur le budget et ce en vertu de l'article 81 du règlement du Conseil communal, la commission des finances a rencontré la municipalité, renforcée par le boursier, le 10 novembre 2014.

La commission a pu préparer toutes les questions liées aux modifications notoires dans le budget 2015 qui lui a été remis avec la convocation. Elle a eu réponse à toutes les questions posées à la Municipalité et souhaite souligner les éléments suivants :

- La taxe spécifique sur l'énergie électrique adoptée lors du Conseil du 27 octobre 2015 a été incluse dans les comptes et un poste spécifique a été introduit dans le cadre des opérations liées à Agenda 21 (poste 111)
- M. Christian Pouly a été engagé dès le 1<sup>er</sup> avril 2015 pour un tri/archivage/destruction des archives dans la Commune. Budget CHF 25'000 (poste 110.3189.1)
- Un budget de CHF 20'000 a été prévu afin de rénover l'intérieur et l'extérieur du Jura Club (poste 356.3141)
- Un budget de CHF 45'000 a été enregistré pour l'entretien de la salle de Gym (PAM 3) notamment pour la modification de l'éclairage qui devrait passer aux LED (poste 361.3141)
- Des dépenses de CHF 150'000 sont prévues pour la rénovation du réseau routier aux Laurelles, à Champ-Vionnet et au Signal (poste 430.3142)
- La taxe d'élimination des ordures n'augmentera pas en 2015. Par ailleurs, il est à noter que les impôts peuvent couvrir jusqu'à 30 % des coûts de ce poste (450.4342)
- Dans le cadre de la Défense incendie, le coût par habitant augmente de CHF 22 à CHF 24.36 (poste 65)
- Une aide à la petite enfance dans le cadre de l'UAPE ainsi que l'augmentation de salaire des animateurs du CLAC explique l'augmentation du poste Service social communal (710)

- Un budget de CHF 50'000 a été alloué pour l'entretien des cours d'eau aux Rochettes (poste 470.3144)

Dans l'ensemble, nous constatons que

#### Charges

33 % environ des charges du budget sont imposées par le canton (péréquation, transports publics, groupement scolaires, police, prévoyance sociale).

#### Amortissements

Le total des amortissements pour l'année 2015 est en augmentation principalement à cause de la nouvelle salle polyvalente ainsi que du bassin de rétention d'eau à Allens.

#### Produits

L'augmentation du point d'impôt à 69.3 a été introduite dans le budget 2015.

Nous relèverons qu'il est difficile de prévoir les produits de manière précise, la part liée aux impôts des personnes physiques étant en constante évolution ces dernières années et étant amenée à changer de manière importante suite à l'acceptation du nouveau PGA.

Globalement, on peut donc constater que le résultat après amortissement est négatif à cause des investissements consentis mais que le **résultat d'exploitation est positif de Fr 515'697.**

Au vu de ce qui précède, la commission vous propose d'adopter les conclusions suivantes :

### CONCLUSIONS

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE COSSONAY

- Vu le préavis municipal No 14/2014 relatif au budget 2015 de la bourse communale
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

### DECIDE

- D'adopter le budget de la bourse communale pour l'année 2015 tel que présenté.

Pour la commission des finances :

Etienne Martin (rapporteur) .....

Olivier Richoza .....

Marianne Thormeyer .....

François Margot .....

Barbara Zippo .....

The image shows five handwritten signatures in blue ink, each corresponding to a name listed on the left. The signatures are: Etienne Martin, Olivier Richoza, Marianne Thormeyer, François Margot, and Barbara Zippo. Each signature is written over a horizontal dotted line.